



Pas de numero de porte comment faire ??????

Par **zenattitude**, le **26/11/2008** à **15:25**

Bonjour,

voila, cela fait plusieurs mois que je demande à la mairie de m'accorder un numéro de porte, j'habite entre le 23 et le 23bis et tout mon courrier part chez mes voisins... J'ai relancé plusieurs fois la mairie et toujours rien !

Ai-je des droits par rapport à ça ou suis je condamné à rester sans numéro de porte, du coup à avoir des soucis avec les impots, l edf, l'eau, france telecom...etc